

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 21 mars deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,
15 mars 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication
sur le site internet de la
ville,
29 mars 2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24
Votants 29

Procurations :

M. Christian CAPRON à M. Didier BOQUET, M. Lionel DURAMÉ à M. André RIC, Mme Fanny GENET-LACAILLE à Mme Hélène AUBRY, M. Luc HITTLER à M. Bastien CORITON, Mme Aurore LAINE à Mme Carol TARAVEL-CONDAT.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-018	Convention SDE Remplacement de lanternes en LED secteur Villequier
------------	---

La maintenance de l'éclairage public est assurée par le SDE76 pour la commune sur le territoire de Villequier.

Suite à la délibération du conseil municipal du 7 juillet 2022, approuvant le projet de moderniser les équipements en remplaçant 116 points lumineux pour un coût estimé par le SDE à 152 350,20 euros TTC dont 57 153,44 euros TTC à la charge de la commune, le SDE76 a informé la commune que l'opération serait décalée en 2023 compte tenu du nombre important de demandes de travaux supérieures à ses capacités de financement 2023.

Un nouvel avant-projet de l'opération, EP-2022-2022-76164-M5207, doit être approuvé.

Il intègre les prescriptions d'horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public, les demandes de pose de 35 détecteurs de présence sur les parkings, le bord de Seine, les rues Ernest Binet et Louis Le Gaffric et les modules permettant l'abaissement de puissance sur le reste des 81 mâts.

De plus, Haropa Port pour l'aide à la navigation via le pilotage a demandé à la commune de conserver deux points allumés lors des horaires d'extinction aux endroits stratégiques permettant d'orienter en sécurité les bateaux sur la Seine.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 174 347,22 euros TTC et la commune participera à hauteur de 71 180,98 euros TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'adopter le projet.
- D'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2023 pour un montant de 71 180,98 euros TTC.
- De demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,
Bastien CORITON

Bastien Coriton

Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET

Didier Boquet